Inscription pour utilisation de la salle de répétition du « Babylonia-Jugendhaus »

Conditions concernant l'utilisation de la salle de répétition:

1) Il faut être inscrit au « Babylonia-Jugendhaus », c'est-à-dire, la fiche d'inscription doit avoir été dûment remplie et signée et les conditions générales, ainsi que le règlement interne et l'autorisation parentale pour les jeunes mineurs, ont été lues et approuvées par une signature du jeune et/ou par l'un des parents ou tuteurs légaux.
2) Tout non respect du règlement interne sera sanctionné par le(s) responsable(s) (avertissement, interdiction d'utilisation de la salle de répétition temporaire ou définitive, respectivement exclusion temporaire ou définitive des lieux du « Babylonia-Jugendhaus »).
3) Ce formulaire doit être dûment rempli et tous les membres du groupe doivent y figurer (chaque changement est á signalisé au(x) responsable(s)).
4) En cas de dégradations, dans la salle de répétition, le « Babylonia-Jugendhaus »demandera réparation ou échange au jeune(s) responsable(s), ou à leur parents ou aux tuteurs légaux s'ils sont mineurs.
5) Le « Babylonia-Jugendhaus »décline toute responsabilité en cas d'endommagement, perte ou de vol du matériel apporté par le(s) jeune(s).
6) Une répétition sera possible que si un rendez-vous aura été fixé avec le(s) responsable(s) du « Babylonia-Jugendhaus ».
7) La feuille de répétition est à remplir avant le commencement de la répétition et tout dégât (da la salle ou de l'équipement) constaté doit être noté et immédiatement être signalisé au(x) responsable(s).

Nom du groupe:

Membre(s)			
Nom	Prénom	Adresse	Né(e) le